

Evidemment, le dommage moral et intellectuel, si l'on peut dire ainsi, est encore de bien plus grande importance. Cet exode récent de milliers et de milliers de religieux et de religieuses qui sont allés porter à l'étranger leurs ressources intellectuelles et leurs éminentes vertus : comment tout cela ne serait-il pas irréparable ?

Mais, à ne considérer que le point de vue matériel des conséquences de la persécution religieuse, il y a déjà là, pour ceux qui aiment la France, des sujets de profonde tristesse.

Par exemple, se rend-on bien compte de ce qu'a fait perdre à la France la fameuse loi Waldeck-Rousseau contre les Congrégations, loi appliquée par M. Combes avec la mauvaise foi que l'on sait !

Prenons d'abord les immeubles congréganistes, écrit M. de Boisandré. M. Waldeck-Rousseau les évaluait à un milliard. Même en admettant que cette estimation n'était point exagérée il est permis de se demander quelle dépréciation subiraient ces immeubles après leur désaffectation.

Voici, par exemple, la Basilique du Sacré-Cœur. Bien que n'appartenant point à une congrégation, elle n'entrait pas moins en ligne de compte dans le calcul du fameux milliard. La Basilique a coûté une trentaine de millions. Elle peut les valoir encore tant qu'elle sera utilisée comme église. Que vaudrait-elle, une fois désaffectée ?

Les églises et chapelles qui appartenaient à des Congrégations sont innombrables, et toutes sont dans le même cas. La vente de tous ces immeubles ne peut produire qu'une fraction infime, 20 à 25% tout au plus de ce qu'ils ont coûté à construire. Si l'estimation des biens congréganistes était d'un milliard, la fortune du pays sera donc, par le fait de cette vente, diminuée de 7 à 800 millions ; et ce qui entrera dans les caisses de l'Etat sera presque nul, à cause des frais énormes de la liquidation et des indemnités aux donateurs...

Cette perte de 7 à 800 millions ne représente qu'une minime partie du déficit réel qui résulte pour la France de cette dissolution des congrégations.

En effet, les congrégations n'avaient pas que des immeubles ; elles possédaient aussi des valeurs mobilières pour un chiffre qu'on n'a pu naturellement déterminer, mais qui était certai-